**Termes de Référence**

**Piste 1a : Développement d'un cadre architectural pour le dépôt centralisé d'ANICNS en République Démocratique du Congo**

# **1.** **Introduction**

L’Umbrella Fund, lancé par Dev-Afrique Development Advisors, est une initiative d'investissement stratégique visant à fournir un soutien stratégique aux organisations locales qui fournissent des solutions locales à travers l'Afrique. Le Fonds permet aux organisations axées sur l'impact de fournir un soutien ciblé pour obtenir des résultats programmatiques et un impact sur le dernier kilomètre qui atteignent des millions de personnes mal desservies et vulnérables.

**L’Umbrella Fund pour les Interventions Géospatiales**

Grâce au financement de la Geospatial Insights Support Team (GIST) de la Fondation Gates, Dev-Afrique lance le Umbrella Fund for Geospatial Intervention (Fonds parapluie pour les interventions géospatiales). Ce fonds est conçu pour renforcer les écosystèmes de données géospatiales dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI), en commençant par la République Démocratique du Congo et le Nigeria. Il vise à donner aux acteurs locaux les moyens de fournir des solutions géospatiales pour améliorer les résultats en matière de santé. L’autonomisation des acteurs locaux permettra d’améliorer la mise en œuvre des programmes de santé, d’améliorer l’infrastructure des données et de renforcer les capacités locales.

Ce fonds a été créé pour soutenir le développement et la mise en œuvre rapides de petits programmes pilotes et d’interventions catalytiques visant à renforcer les systèmes de données géospatiales et les systèmes de données plus larges au niveau des gouvernements nationaux et sous-nationaux dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

# **2.** **Contexte**

**Développement d’un cadre architectural pour le référentiel centralisé de l’ANICNS**

Conformément au programme de transformation numérique de la prestation de services de santé, l’Agence nationale d’ingénierie clinique et du numérique de la santé (ANICNS) a pris des mesures importantes pour promouvoir et coordonner l’utilisation des données géospatiales dans le secteur de la santé. Depuis le début de cet effort, les parties prenantes en RDC ont collecté des données pour la couverture sanitaire nationale. Cependant, cela a entraîné une fragmentation des données, car différentes parties prenantes gèrent leurs propres référentiels de données.

Pour relever ce défi, ANICNS s’efforce de développer un référentiel de données centralisé en tant qu’élément clé de son programme de transformation. L’un des défis à relever est le manque d’ensembles de données standardisés à intégrer dans le référentiel centralisé et la nécessité d’une cohérence dans les processus de collecte et d’interprétation des données.

L’Umbrella Fund, en collaboration avec l’ANICNS, a reconnu l’importance de créer d’abord un cadre infrastructurel pour clarifier la voie vers la normalisation et la synchronisation des ensembles de données provenant des partenaires du secteur de la santé de la RDC. Ce cadre décrira l’architecture et les exigences du système, démontrant comment le dépôt centralisé ingérera efficacement les données provenant de diverses sources, les traitera pour la visualisation, les stockera sur le serveur et les distribuera si nécessaire. Il s’agit d’une activité préalable à la mise en œuvre réussie du référentiel centralisé.

L’Umbrella Fund, invite les organisations à soumettre des notes conceptuelles pour le développement d’un cadre architectural de système pour le dépôt centralisé géré par ANICNS. L’organisation sélectionnée travaillera en étroite collaboration avec ANICNS pour définir les exigences spécifiques et assurer l’alignement avec les besoins du référentiel.

L’objectif principal de cette initiative est d’établir une voie claire qui décrit les perspectives et les exigences pour développer le dépôt centralisé en République Démocratique du Congo.

# **3.** **L’étendue du Travail**

* Travailler en étroite collaboration avec l’ANICNS pour définir les exigences et les attentes du système pour le dépôt centralisé.
* Veiller à ce que les apports et les contributions de l’ANICNS façonnent le processus et la livraison du cadre architectural du système pour le référentiel centralisé.
* Élaborer des spécifications de normalisation des données, y compris des définitions de données, des procédures opérationnelles normalisées, l’accessibilité et des schémas de codage, selon les besoins de l’ANICNS.
* Définir les caractéristiques du système et les exigences en matière de fonctionnalité en veillant à ce que toutes les contributions des partenaires et les besoins des principales parties prenantes du secteur de la santé soient harmonisés.
* Fournir une illustration structurelle de l’architecture du système pour que les parties prenantes non techniques puissent la comprendre facilement.
* Organiser un atelier pour identifier les utilisateurs institutionnels du référentiel centralisé afin d’obtenir des informations sur la conception de l’interface du cadre et les systèmes d’infrastructure de données.
* Assurer un transfert transparent des connaissances et des ressources à l’ANICNS à l’issue de cette mission.

L’étendue des travaux décrits ci-dessus sert de ligne directrice et peut être ajustée en fonction de l’approche de mise en œuvre alignée entre l’ANICNS et l’organisation chargée de la mise en œuvre. Pour mener à bien ce projet, les organisations doivent s’engager auprès d’ANICNS et d’autres parties prenantes de l’écosystème géospatial-santé afin de s’assurer que la stratégie s’aligne sur les besoins et les priorités des programmes existants.

# **4.** **Résultats Attendus**

L’objectif principal est d’améliorer la compréhension de la voie attendue pour l’harmonisation des données géospatiales de santé et de promouvoir la coordination des données pour améliorer les résultats de santé en RDC. En établissant le cadre architectural du système, l’ANICNS peut communiquer efficacement son programme de transformation aux partenaires et aux intervenants, ce qui stimulera les efforts en vue de la création d’un dépôt centralisé.

# **5.** **Modalités de Gestion du Projet**

L’organisation candidate devra mettre en œuvre le projet en collaboration avec ANICNS en RDC. L’organisation sélectionnée devra désigner un point focal qui assurera la coordination avec l’équipe de l’Umbrella Fund et lui rendra compte. Le point focal doit être nommé dans la note conceptuelle comme personnel clé, et une copie de son CV doit être annexée à la proposition.

# **6.** **Durée des Travaux**

La mise en œuvre du projet devrait commencer du 15 Avril 2025 au 4 Juillet 2025, l’objectif étant d’achever les activités au cours de cette période.

# **7.** **Critères d’Éligibilité**

* L’organisation candidate doit être en mesure de démontrer sa connexion et sa capacité à obtenir l’adhésion d’ANICNS en RDC.
* Les candidatures ne sont ouvertes qu’aux organisations légalement enregistrées ayant une présence locale, telles que les entreprises à but lucratif, les organisations à but non lucratif et les agences gouvernementales. Les candidatures individuelles ne seront pas prises en compte.
* Pour les candidatures soumises en tant que consortiums, l’organisation chef de file du consortium doit soumettre la candidature.
* Les organisations doivent avoir de bons antécédents dans la mise en œuvre de projets similaires et avoir démontré leur expertise dans le domaine d’intérêt prioritaire.

# **8.** **Proposition Financière**

Le projet de budget devrait comporter une ventilation détaillée des coûts de chaque produit et activité associée. Toutes les propositions financières doivent être présentées en dollars américains (USD).

# **9.** **Critères d'Évaluation des Propositions**

Le Fonds parapluie mènera des processus équitables et transparents pour sélectionner les organisations retenues. Vous trouverez ci-dessous la notation qui sera utilisée pour classer les notes conceptuelles.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **S/N** | **Catégories** | **Description** | **Poids de marquage** |
| 1 | Proposition technique | La proposition technique sera évaluée en fonction de la clarté, de la faisabilité, de l'innovation et de la durabilité de l'approche que vous proposez. | 50% |
| 2 | Expérience organisationnelle et qualifications de l'équipe | Organisation, expérience pertinente et force de l'équipe proposée pour mener à bien le projet. | 30% |
| 3 | Proposition financière  | La proposition financière doit être réaliste, justifiable et assortie de postes budgétaires et de coûts transparents. L'évaluation tiendra compte de la rentabilité et de l'harmonisation avec l'approche et les activités techniques proposées. | 20% |

# **11.** **Chronologie**

L'échéancier du processus d'évaluation est le suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Activité** | **Dattes** |
| Ouverture de l'appel à candidatures | 17 Mars  |
| Séance d'information sur l'appel de candidatures | 21 Mars |
| Clôture de l'appel à notes succinctes | 28 Mars |
| Sélection de la note succincte de présentation et communication au(x) candidat(s) retenu(s) | 31 Mars |
| Versement de la bourse | 10 Avril |

# **12.** **Formulaire de Demande et Prochaines Étapes**

Les demandes comprendront deux documents :

* Un modèle de note conceptuelle **au format ouvert**, d'une longueur maximale de six pages. Veuillez cliquer [**ici**](https://www.umbrellafund.org/downloads/UF_Concept_Note_Template_French.docx)pour télécharger.
* Un modèle de proposition financière **au format ouvert**. Veuillez cliquer [**ici**](https://www.umbrellafund.org/downloads/UF-Budget-Template-French.xlsx) pour télécharger.

Les candidats intéressés et éligibles doivent soumettre leurs **notes conceptuelles en remplissant ce** [**formulaire**](https://www.umbrellafund.org/apply)**.**

La date limite de soumission des notes conceptuelles est **le 28 Mars 2025, 17h00 WAT**. Toute note conceptuelle soumise après la date limite sera mise de côté et sa prise en compte n'est pas garantie.